

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 DÉCEMBRE 2012

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/12/2012

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 28/12/2012

Délibération n° D-2012-585

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION PARTIELLE DE LA DIRECTRICE
GÉNÉRALE ADJOINTE CHARGÉE DU PÔLE CADRE DE VIE AUPRÈS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Annie COUTUREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Excusés :

Madame Blanche BAMANA, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Maryvonne ARDOUIN.

Direction Ressources Humaines

**CONVENTION DE MISE À DISPOSITION PARTIELLE
DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
CHARGÉE DU PÔLE CADRE DE VIE AUPRÈS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Monsieur Jean-Louis SIMON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La Direction Générale du Centre Communal d'Action Sociale est vacante depuis la récente mutation du titulaire du poste.

Dans ce cadre et compte tenu de l'organisation des services de la Ville de Niort et du CCAS et notamment du rattachement du CCAS au pôle Cadre de Vie, il est apparu opportun de confier la direction générale du CCAS à la Directrice Générale Adjointe de la Ville de Niort chargée du pôle Vie de la Cité. En effet, de par ses fonctions, cette dernière est amenée à traiter régulièrement des dossiers relevant du CCAS.

Dans cette perspective, il apparaît opportun d'envisager la mise à disposition partielle de la Directrice Générale Adjointe du pôle Vie de la Cité auprès du CCAS à raison de 20% de son temps de travail conformément aux dispositions des articles 61 et 61-1 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et du décret 2008-580 du 18 juin 2008.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de mise à disposition de la Directrice Générale Adjointe du pôle Vie de la Cité de la Ville de Niort auprès du CCAS à raison de 20% de son temps de travail ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cette convention.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD